Prestations de retraite supplémentaires—Loi

Je me suis demandé comment nous en sommes arrivés là. D'un point de vue théorique, c'est surtout au niveau de la stratégie, de la perspective ou de la façon de voir les choses que les partis libéral et néo-démocrate d'une part et conservateur de l'autre diffèrent. Aux yeux des libéraux, l'économie nationale est une quantité immuable. Ils considèrent les richesses de leur nation comme une somme fixe. Ils se demandent comment répartir cette somme fixe, car ils ont différentes manières de partager le gâteau.

Le Canada est dirigé par un gouvernement gigantesque, une panse géante qu'il faut nourrir sans cesse, quoi qu'il en coûte à l'entreprise privée, aux pensionnés et à tous les autres. Les sommes requises pour alimenter ce gargantua sont constantes. Quand l'économie se porte mal, quand les recettes n'entrent pas, il faut que quelqu'un paie quand même la note; quelqu'un qui voit diminuer sa part du gâteau. Dans le cas actuel, le gouvernement libéral a décidé que ce serait les fonctionnaires à la retraite qui se contenteraient d'une moindre part.

Pour leur part, les conservateurs estiment que l'économie nationale devrait être une économie en expansion et que les choses devraient être orientées en conséquence. Au lieu de tenter de diviser une somme limitée, nous devrions nous efforcer de débloquer les rouages qui permettront aux entreprises de tourner.

Je vous ferai grâce des détails. A maintes reprises, nous avons expliqué à la Chambre comment cela pourrait être réalisé. Par exemple, il est arrivé souvent que le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) ait parlé du principe de l'économie productive. L'application d'une telle doctrine permettrait d'accroître le gâteau et la part de chacun s'accroîtrait en conséquence. Nous pourrions alors nous permettre d'indexer les pensions comme c'est le cas pour celle des fonctionnaires. Sans aucun doute nous pourrions également accorder les mêmes avantages aux autres Canadiens.

• (1530)

Si le principe défendu par les conservateurs était adopté, l'état de l'économie nous permettrait d'offrir des pensions convenables comme nous le souhaitons pour tous les Canadiens. Et loin de perdre sans cesse de la valeur, les pensions auraient une valeur réelle constante.

J'ai le regret de dire que ce sont les néo-démocrates qui nous ont fait vivre les moments les plus pénibles du débat. Les membres de ce parti semblent avoir choisi cette occasion pour prendre leur distance vis-à-vis de leurs amis de naguère qui les soutenaient généralement . . .

Des voix: Les conservateurs!

M. Nickerson: . . . le parti libéral.

M. Althouse: Nous votons comme vous la plupart du temps.

M. Nickerson: Malheureusement, cette tactique s'est retournée contre eux. Ils ont lamentablement échoué en essayant de bloquer le bill et ils ont fait la preuve, devant tout le monde, de leur incapacité totale. Ils se sont lancés à l'assaut de moulins à vent en blâmant tout le monde pour le triste sort des retraités auxquels ils feignent de s'intéresser.

Hier, je n'ai pas perdu un mot du discours du député de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker) qui en a même rejeté la faute sur le croquemitaine favori du NPD, le Canadien Pacifique. Je ne vois pas quel rapport il y a entre cette société et la situation des retraités. Mais le député en a trouvé, lui.

M. Ellis: Il met tout sur le dos du CP.

M. Nickerson: S'il fallait écouter les députés néo-démocrates, on se retrouverait au même point qu'avec le gouvernement libéral. Somme toute, ils logent à la même enseigne. S'il fallait qu'ils soient au pouvoir, les retraités seraient encore plus mal traités qu'aujourd'hui.

Étudions de nouveau cette question. Profitons de l'occasion que le député de Nepean-Carleton (M. Baker) nous a offerte ce matin en nous présentant sa motion qui reporterait de six mois le jour fatidique et qui permettrait aux représentants des retraités actuels et futurs et à ceux du gouvernement de se consulter. Prenons les six mois supplémentaires qui nous sont offerts pour mettre la dernière main à cette étude. Je suis persuadé que nous mettrons ainsi au point une bien meilleure mesure que celle dont nous sommes saisis aujourd'hui.

C'est donc pour ces raisons qu'avec la majorité des membres de mon parti, je devrais dire tous les membres de mon parti, que je sache, je souscris à l'amendement qui a été proposé.

Des voix: La majorité.

Une voix: Cinquante-quatre, en fait.

M. Nickerson: Je souscris à l'amendement présenté par le député de Nepean-Carleton et je tiens à signaler que mon parti et moi-même sommes opposés à ce que le bill C-133 soit adopté en troisième lecture.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Corbin): Le député de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker) demande-t-il la parole pour poser une question au député qui parle en ce moment?

M. Parker: Oui, monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais lui poser une question toute simple. Il a parlé de repousser la décision de six mois. Peut-il nous dire pourquoi son parti n'a pas fait de recommandation semblable quand le programme original de restrictions à 6 et 5 p. 100...

M. Beatty: A-t-il parlé de repousser ou de détrousser?

M. Parker: . . . a été lancé?